Reçu le 06 de février 2020 | Accepté le 16 avril 2020

SOINS MEDICAUX ET ACTES CHIRURGICAUX LES PLUS COURANTS DURANT L'ANTIQUITE : DE L'EXPERIMENTATION A L'EXPERIENCE

Pierre Mbid Hamoudi Diouf[1]

Résumé

La mise par écrit du savoir médical a été un tournant remarquable dans le rayonnement de cet art. Les anciens médecins dont la profession jouissait d'une haute considération, se devaient à la fois de parfaire leur activité par une mémorisation des expériences faites aux malades et/ou un archivage par écrit des soins et recettes thérapeutiques, et de respecter un certain code de conduite. Seulement l'univers de la médecine était d'une complexité sans précédent, où se mêlaient non seulement hommes libres, affranchis et esclaves, mais également grands théoriciens, rationalistes hippocratiques et charlatans, imposteurs, assassins qui, sans scrupule, exploitaient la crédulité publique.

Mots-clés

Médecine; chirugie; Histoire; Celse ; Hippocrate; Pline l'Ancien.

[1] Enseignant-Chercheur, Université Cheik Anta Diop de Dakar.

Resumo

O ato de se escrever o saber médico consistiu numa reviravolta considerável para a difusão dessa arte. Os antigos médicos, cuja profissão gozava de alto prestígio, estavam condicionados a perfazer seu ofício através da memorização de experiências feitas com os doentes e/ou um arquivamento por escrito de cuidados e receitas terapêuticas, e do respeito a certas normas de conduta. Só o universo da medicina era composto por uma complexidade sem precedentes, onde se imiscuíam não apenas homens livres, libertos e escravos, mas também grandes teóricos, racionalistas hipocráticos e charlatães, impostores, assassinos que, sem escrúpulo, se aproveitavam da credulidade popular.

Palavras-chave

Medicina; cirurgia; História; Celso; Hipócrates; Plínio o Velho

À savoir égal, un médecin est plus efficace
s'il est un ami du patient que s'il est étranger
Celse, *De médicina*, Préface, 73

Introduction

Dans une société où les rivalités entre les arts battaient son plein, et à une époque où l'art médical jouissait d'un succès fulgurant, les anciens médecins avaient le devoir à la fois de parfaire leur activité par une mémorisation des expériences faites aux malades et/ou un archivage par écrit des soins et recettes thérapeutiques, et de respecter un certain code de conduite. De Maxime de Tyr[2], nous avons obtenu une version interprétative et hypothétique sur l'invention de la médecine de manière générale, version qu'il faut prendre avec un peu de recul :

> Voici comme on raconte que la médecine a été jadis inventée. Les parents d'un malade allaient le déposer dans un des passages les plus fréquentés, les passants s'approchaient, faisaient des questions sur la maladie, et selon qu'ils avaient été atteints du même mal, et qu'ils avaient été guéris, ou en avalant quelque chose, ou en se cautérisant, ou en faisant une amputation, ou en se mettant à la diète, chacun de ceux qui avaient été malades, indiquait le remède qui lui avait rendu la santé. L'identité des maladies fixa dans la mémoire l'identité des médicaments qui les avaient guéries ; et une courte habitude de l'ensemble de ce résultat fut la mère de la science.

Les praticiens, au chevet des malades, étaient tenus de respecter certaines règles de conduite dictées par la morale. Mais malheureusement, tel n'était pas toujours le cas ; en effet, l'appât du gain ou les intérêts financiers et les honoraires prenaient très souvent le dessus sur l'aspect moral et positif de cette noble profession qui demandait de loyaux exercices et services thérapeutiques. Il faut comprendre par là que l'univers des praticiens était d'une complexité remarquable, où se mêlaient non seulement hommes libres, affranchis et esclaves, mais également grands théoriciens, rationalistes hippocratiques et charlatans, imposteurs, assassins qui, sans scrupule, exploitaient la crédulité publique. Ces infamies bien connues ont

[2] Maxime de Tyr, *Dissertations*, t. 1, chap. 12, § 2 : Φασὶν δὲ καὶ ἰατρικὴν εὑρῆσθαι τὸ ἀρχαῖον ὠδί· κομίζοντες οἱ οἰκεῖοι τὸν κάμνοντα εἰς τῶν ἀγυιῶν τὴν ἐντριβῆ, κατετίθεντο· ἐφιστάμενοι δὲ οἱ ἄνθρωποι, καὶ ἀνερωτῶντες τὸ ἄλγος ὅτῳ τὸ αὐτὸ ξυμπεσόν, ἔπειτα ὥνατο ἢ ἐδωδῇ τινι, ἢ καύσας, ἢ τεμών, ἢ διψήσας, παρετίθεντο ἕκαστοι ταῦτα τῷ κάμνοντι οἱ πεπονθότες πρότερον καὶ ὠφεληµένοι· ἡ δὲ ὁµοιότης τοῦ πάθους συναθροίσασα τὴν τοῦ ὠφελήσαντος µνήµην τῇ κατ´ ὀλίγον ἐντεύξει ἐπιστήµην ἐποίησεν τὸ πᾶν.

permis à certains auteurs de critiquer de manière exacerbée la totalité du corps médical.

Cet article sera le lieu de montrer la déontologie et l'image du « véritable » médecin, ancêtre de nos valeureux médecins actuels, tel qu'on se le concevait.

I) Les connaissances pré-requises chez le bon médecin antique

Les études en médecine, durant l'Antiquité, ne donnaient lieu à aucun diplôme, et la renommée ne tenait qu'aux exploits du praticien. Néanmoins, l'une des exigences fondamentales était d'avoir certaines connaissances pratiques :

- par l'observation[3] (qui passait par l'examen du patient)
- par l'expérimentation individuelle ou collective (mais notons que les maladies pestilentielles était le seul fléau face auquel la médecine marmorait dans le silence)
- et par la comparaison avec l'animal (Galien et la dissection du singe, du mouton, …)

Ce troisième point mérite une attention particulière. En effet, il faudra attendre le début du III^e^ siècle avant notre ère, notamment en Égypte, pour voir se proliférer des nouvelles méthodes opératoires bien plus développées en vue de mieux connaître l'anatomie humaine, grâce à de premiers essais, d'une part, sur des *nécroi* :

> Il semble que, chez les premiers médecins, beaucoup de pratiques aussi parmi celles qui s'utilisent en chirurgie ont été inventées à la suite de la dissection des cadavres dans les embaumements. Mais on dit que certains procédés ont été conçus par hasard, comme la paracentèse pour les cataractes, après qu'il se fut

[3] Hippocrate, *Épidémies* 4, 43 (trad. É. Littré, Hippocrate, *Oeuvres complètes* V, Paris, 1846, p. 185) : « Savoir que les jugements se font par les yeux, les oreilles, le nez, la main et les autres moyens par lesquels nous connaissons. Le médecin palpe, flaire ou goûte. À remarquer aussi : cheveux, couleur, peau, veines, parties nerveuses, muscles, chairs, os, moelle, encéphale, ce qui vient du sang, viscères, ventre, bile, les autres humeurs, articulations, battements, tremblements, spasmes, hoquets, ce qui est relatif à la respiration, déjections. »

> présenté une chèvre atteinte de cataracte, qui recouvra la vue après s'être enfoncé un jonc dans l'œil[4].

Et d'autre part, des expériences menées sur des animaux assez proches de l'humain :

> Dans toutes les classes d'animaux que les médecins ont l'habitude de disséquer, en tant que non éloignés de la nature humaine, on rencontre des muscles larges et fins, dont la nature est de mouvoir l'ensemble des mâchoires vers les côtés. Les classes d'animaux qui, pour parler d'une façon générale, ne diffèrent pas beaucoup de la nature humaine, sont au nombre de six et il en a été question auparavant. Mais à présent je commencerai par les singes, parce que de tous les animaux ce sont eux qui ressemblent le plus à l'homme[5].

À cela, s'ajoute la pratique de la vivisection expérimentée par Erasistrate et Hérophile, deux médecins grecs anatomistes – légistes de l'époque ptolémaïque, qui vivaient en Égypte :

> Il est nécessaire d'inciser les cadavres et d'explorer leurs viscères et leurs entrailles. Hérophile et Érasistrate ont obtenu de loin meilleurs résultats, puisqu'ils ouvrirent tout vifs les criminels qu'ils reçurent des rois au sortir de la prison, et qu'ils examinèrent, alors qu'ils étaient en vie, ce que la nature avait cachée auparavant[6].

---

[4] Galien, *Le médecin. Introduction*, XIV, 675 : Ἐκ δὲ ἧς ἐν ταῖς ταριχείας ἀνασχίσεως τῶν νεκρῶν πολλὰ καὶ τῶν ἐν χειρουργίᾳ παρὰ τοῖς πρώτοις ἰατροῖς εὑρῆσθαι δοκεῖ. Τινὰ δὲ ἐκ περιπτώσεώς φασιν ἐπινενοῆσθαι, ὡς τὸ παρακεντεῖν τοὺς ὑποκεχυμένους, ἐκ τοῦ περιπεσεῖν αἶγα, ἥτις ὑποχυθεῖσα ἀνέβλεψεν ὀξυσχοίνου ἐμπαγείσης εἰς τὸν ὀφθαλμόν..

[5] Galien, *Pratiques anatomiques*, C. G. Kühn, 1821-1833, réimp. Hildelsheim, 1964/5, p. 928-929 : Ὅστις ἐθέλει γυμνάζεσθαι περὶ τὴν τῶν μυῶν ἀνατομὴν ἐν ὕδατι πνίξας πίθηκον ἐκδειράτω πρότερον αὐτόν, ὡς ἐν ταῖς ἀνατομικαῖς ἐγχειρήσεσι λέγεται· πολλοὶ γὰρ ἐν τούτοις διαμαρτάνουσι τοῖς ἐπιτυχοῦσιν ἐπιτρέποντες τὸ ἔπγον. Οὗτοι δὲ καὶ ἄλλα μὲν διασπῶσι πολλὰ καὶ συγχέοθσιν, ὥσπερ οὐχ ἥκιστα καὶ τὸν τὸν ὑπὸ τῷ δέρματι τοῦ τραχήλου λεπτὸν καὶ πλατὺν μῦν…

[6] Celse, *Prooemium*, 23-24 : Ergo necessarium esse incidere corpora mortuorum, eorumque viscera atque intestina scrutari : longeque optime fecisse Herophilium et Erasistratum, qui nocentes homines a regibus ex carcere acceptos vivos inciderint, considerarintque etiamnum spiritu remanente ea, quae natura ante clausisset.

Figure 1: Grmek M.D. et Gourevitch, 1998, p. 192, fig. 141.

Le développement de la connaissance anatomique[7] sur l'humain apparaissait d'ailleurs déjà dans des productions votives antiques, étrusques, grecques et romaines, qui représentent des torses exhibant des tas de viscères et d'organes quelque peu identifiables, suite à une incision abdominale. Un corps féminin, en terre cuite étrusque, ayant subi une ouverture abdominale, et sans indication de pathologie, est conservée au Musée du Louvre (inv. N 4757).

[7] J. André, 1995, p. 48 : « La connaissance des organes internes ne pouvait, à l'origine, en dehors des manuels, être fournie que par les interventions chirurgicales empiriques pratiquées à l'occasion de blessures. Une étude sérieuse de l'anatomie nécessitait l'observation du squelette humain (ou à défaut d'un singe) pour reconnaître les os et leur place, et la pratique de la dissection […] Courante en Égypte sous les Ptolémée et favorisée par les embaumements, où les viscères étaient retirés du corps, la pratique de la dissection gagna Rome. On commença par disséquer des cadavres d'animaux et d'abord ceux de singes, qui ressemblent le plus à l'homme. »

Dans l'exercice de la fonction, un des éléments primordiaux du médecin véritable était l'examen du patient qui passait par l'auscultation (en écoutant le bruit des poumons et du cœur), la prise des constantes vitales (pouls et tension artérielle) et l'interrogation médicale. Cet examen primordial sur le malade pouvait se résumer en ces quatre verbes : voir, écouter, sentir, interroger. L'auteur hippocratique du traité de l'*Officine du médecin*, c. 1, prend le soin de le définir en détail :

> Examiner dès le début les ressemblances et les différences avec l'état de santé, les plus considérables par leurs effets, les plus faciles à reconnaître, et celles qui fournissent tous les moyens d'observation : **rechercher ce qui peut se voir, se toucher, s'entendre** ; ***ce qu'on peut percevoir en regardant, en touchant, en écoutant, en flairant, en goûtant et en appliquant son intelligence*** ; enfin ce qui peut se connaître par nos moyens de connaissance.

Ainsi l'on peut aisément remarquer que la grande différence entre le malade et le médecin repose dans le fait que le patient ne possède qu'une perception simple de son mal, tandis que le médecin en détient la perception relayée par l'intelligence, notamment la perception sensorielle humaine et le régime, c'est-à dire ouïe – sons, vue - éléments visibles, nez – odeur, langue - agréable, bon au goût/désagréable au goût (en goûtant les urines), bouche - langage articulé (conversation), corps – toucher, entrée et sortie - souffle chaud/froid (car inexistence de thermomètre). *Grosso modo*, le diagnostic de tous ces éléments demande de la « connaissance ».

D'autres aspects également entraient en jeu dans cette investigation du médecin : dispositions autour du malade, questions touchant sa maladie, ce qu'explique le malade lui-même, et comment recevoir ses explications ; ce qui regarde le malade, les assistants, et l'extérieur (cf. Hippocrate, *Epidémies*, VI, 24).

II) Quelques soins médicaux les plus courants

Quand le régime alimentaire ne suffit pas à rétablir l'équilibre corporel, le médecin recourt à des moyens plus énergiques. Purgatifs et vomitifs évacuent les excès d'humeur par le bas ou par le haut, la pose de ventouses permet de dévier les accumulations nocives, tandis que la saignée élimine les surplus de sang. Pour ces soins, le livre médical de Celse nous sera d'une grande aide.

Poser des ventouses

Pour cette intervention, Celse paraît assez méticuleux dans la description. Il donne des éléments assez clairs aussi bien sur l'utilité de la ventouse que sur le mode d'emploi de celle-ci.

Celse, *De la médecine*, 2, 11, 3 : « L'usage de la ventouse est surtout indiqué, quand le mal occupe, non pas tout le corps, mais une partie déterminée d'où il suffit de l'enlever pour rétablir la santé ».

Celse, *De la médecine*, 2, 11, 1 : « Les ventouses sont de deux sortes: de bronze et de corne. Les premières sont ouvertes d'un côté et fermée de l'autre ; les secondes, également ouvertes à une extrémité, sont percées à l'autre d'un petit trou. Dans les premières, on jette une mèche enflammée, et l'on tient la cloche en contact exact avec le corps, jusqu'à ce qu'elle s'y attache fortement. Pour les ventouses en corne, on les applique simplement sur la peau ; et par le trou qui existe à la partie supérieure, on soustrait l'air avec sa bouche. Cela fait, on ferme l'ouverture avec un peu de cire, et la ventouse demeure également adhérente... Après l'application de la ventouse, si l'on fait des scarifications avec la lancette, on obtient du sang ; et si on laisse la peau intacte, on attire l'air ».

Celse, *De la médecine*, 5, 26, 21c : « Et même, pour arrêter une hémorragie un peu abondante dans une région dépourvue de nerfs (commentaire: = tendons) et de muscles, comme au front ou au sommet de la tête, le plus simple est d'appliquer une ventouse sur une partie éloignée, pour y dériver le sang ».

Faire une saignée (*sanguinem mittere* ou *sanguinem detrahere*)

Celse, *De la médecine*, 2, 10, 1 : « Tirer du sang par l'ouverture d'une veine n'est pas chose nouvelle ; mais ce qui est nouveau, c'est de recourir à la saignée dans presque toutes les maladies. Employer ces émissions sanguines chez les jeunes sujets et les femmes qui ne sont point enceintes, est encore une pratique ancienne ; mais c'est récemment qu'on en a fait l'essai sur les enfants, les vieillards, et les femmes en état de grossesse (...) Ainsi, il est moins important de s'arrêter à l'âge ou à la grossesse, qu'à l'état des forces ».

Celse, *De la médecine*, 2, 10, 12 : « Lorsqu'on veut dégager tout le corps, c'est du bras qu'il convient de tirer du sang ; si l'on veut remédier à une affection locale, il faut agir sur l'endroit même ou sur la partie la plus proche, puisque cette opération ne se fait pas sur un point quelconque, mais seulement aux tempes, aux bras et aux pieds. »

Nez, gorge, oreilles : réduire une fracture, extraire un corps étranger, arracher une dent

Le nez

Celse, *De la médecine*, 8, 5, 1 : « Dans les fractures du cartilage, il faut redresser doucement la portion déprimée, en la soulevant avec une sonde (*specillum*), ou en introduisant deux doigts dans les narines. Cela fait, on y laisse à demeure soit une plume (*pinna*) roulée en long, et revêtue d'une peau mince et douce qu'on a cousue autour; soit un bourdonnet de charpie sèche, disposé de la même façon; ou encore, un gros tuyau de plume enduit de gomme ou de colle, et recouvert de la même pellicule ; tous moyens qui s'opposent à l'affaissement du cartilage. »

Les oreilles

Celse, *De la médecine*, 6, 7, 9 : « Il n'est pas rare non plus que des corps étrangers, comme une pierre ou un insecte, pénètrent dans l'oreille (…). S'il est question d'un corps inanimé, on l'extrait avec le cure-oreille, ou bien avec un crochet (*hamus*) et légèrement recourbé. Les sternutatoires provoquent également l'expulsion de ces corps, ainsi que des injections d'eau poussée avec force, à l'aide d'un clystère à oreille (*clyster*). »

La bouche

Celse, *De la médecine*, 7, 12, 1 : « Dès que la dent vacille, on essaye de la saisir avec les doigts, ou, s'il n'y a pas moyen, avec la pince ; si elle est cariée, on remplit d'abord le trou qu'elle présente avec de la charpie ou du plomb convenablement préparé, pour éviter de la briser sous la pression de l'instrument (…). Lorsqu'en arrachant la dent on a laissé la racine, il faut immédiatement en faire l'extraction avec un davier, que les Grecs appellent *rhizagra*. »

Celse, *De la médecine*, 7, 12, 3 : « Le meilleur procédé consiste à saisir la luette avec la pince (forceps), au-dessous de laquelle on peut retrancher ce qui paraît superflu. On n'est point exposé par là à couper plus ou moins qu'il ne faut, puisqu'on est libre de ne laisser dépasser que la portion

reconnue inutile, et qu'alors on excise simplement ce qui excède la longueur naturelle de la luette. »

III) Les actes chirurgicaux les plus courants : extraction de corps étrangers de l'organisme, chirurgie oculaire.

Chez les médecins, la peur de l'échec n'était pas une raison pour ne pas réessayer. En effet, si l'on en croit les rapports juridiques de Pline l'Ancien, « aucune loi ne punit le meurtre par ignorance ; il n'est pas d'exemple qu'il ait été châtié. Les médecins s'instruisent à nos risques et périls, mènent leurs expériences grâce aux décès, et c'est seulement chez le médecin que l'homicide est assuré de l'impunité totale[8] ». Mais étant donné la confiance qui était accordée à la pratique thérapeutique, notamment chirurgicale d'urgence, on peut imaginer que les études anatomiques, durant la période classique et hellénistique, ont dû être faites avec précision technique. Des progrès énormes en chirurgie ont dû se faire, sous l'impulsion des connaissances acquises dans des sciences observatoires nouvelles[9]. Dans ces travaux pratiques, il faut savoir prendre des risques, en matière de chirurgie, nous informe l'auteur du traité sur les *Lieux dans l'homme* : « C'est dans les maladies les plus risquées [pour le malade] qu'il faut courir des risques [dans le traitement] ; car si l'on réussit, on rendra la santé, et si l'on échoue, l'issue sera ce qu'elle devait être et comme elle devait être[10]. » L'on peut ainsi dire que la chirurgie était la partie de la médecine antique

[8] Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXIX, 18.

[9] M.D. Grmek, 1994, p. 57-59 : « La chirurgie hippocratique, parfaitement rationnelle, est d'un très haut niveau technique. La réduction des articulations luxées et des os fracturés est codifié de manière exemplaire. Certaines manœuvres d'Hippocrate sont encore utilisées dans les temps modernes […] Les traumatismes crâniens sont traités par la trépanation. Les fractures des os longs sont soignées par la coaptation des fragments, suivie de l'extension du membre et de son immobilisation dans une position naturelle par des bandages et attelles. Hippocrate sait que, dans une fracture compliquée, il importe d'agir le plutôt possible après l'accident et de s'occuper plus des os que de la plaie. Quant aux plaies en général, il conseille de les nettoyer (sans les humecter, si ce n'est avec du vin), d'évacuer le pus, de les débrider et, si elles sont circulaires, de les allonger par des incisions. Hippocrate pratique le drainage des abcès, l'amputation des extrémités en cas de gangrène et la résection des hémorroïdes, des fistules anales, des tumeurs externes et même des néoformations internes (par exemple l'ablation et la cautérisation des polypes de l'arrière-gorge). Le traitement de l'empyème par la paracentèse thoracique est décrit avec tous les détails techniques utiles. »

[10] Hippocrate, *Lieux dans l'homme*, c 24.

qui laissait le moins de place au hasard. Comme l'affirme Celse au livre VII :

> […] De toutes les parties de la médecine (il en distingue trois : la diététique, la pharmaceutique et la chirurgie), il n'en est pas dont le résultat soit plus évident. Si vraiment, dans les maladies, quand la fortune est d'un grand secours et que les mêmes choses sont souvent salutaires, et d'autres fois vaines, on peut se demander si la bonne santé est le résultat d'un bienfait de la médecine, ou du corps, ou de la fortune, dans les affections aussi pour lesquelles on se repose surtout sur les médicaments, bien que le succès soit plus évident, il est cependant clair que l'on attend vainement un rétablissement qui s'opère par leur intermédiaire, et que la santé revient souvent sans leur aide : par exemple, ce fait peut également s'observer à propos des yeux qui, après avoir été longtemps malmenés par les médecins, guérissent parfois sans leur aide. Mais, dans cette branche qui soigne par la main, il est évident que tout le succès provient surtout d'elle-même, même si elle reçoit quelque assistance des autres méthodes[11].

De surcroît, des opérations plus importantes sont très risquées, faute de bien maîtriser l'anesthésie et l'asepsie. Toutefois, la *Collection Hipporatique* atteste l'attention à la souffrance du malade durant les opérations. C'est dans le traité du *Médecin*, que l'on évoque le souci du médecin d'atténuer la douleur du patient, sans faire mention d'analgésiques :

> Pour les opérations qui se font par incision ou par cautérisation, la célérité ou la lenteur sont également recommandables, car on les emploie toutes les deux. Quand l'opération n'exige qu'une incision, on doit pratiquer l'ouverture avec célérité ; puisqu'il se trouve que les incisés souffrent, il faut que ce qui cause la douleur soit présent le moins de temps possible ; résultat qui s'obtiendra si l'incision est rapide. Mais là où il est nécessaire de pratiquer plusieurs incisions, on opérera avec lenteur ; en effet, la célérité rend la douleur continue et intense, tandis que mettre des intervalles procure quelque répit à la douleur chez les opérés[12].

---

[11] Celse, VII, *Prooemium*, 1-2 : […] estque eius effectus inter omnes medicinae partes evidentissimus. Siquidem in morbis, cum multum fortuna conferat, eademque saepe salutaria, saepe vana sint, potest dubitari, secunda valetudo medicinae an corporis an fortunae beneficio contigerit, in iis quoque, in quibus medicamentis maxime nitimur, quamvis profectus evidentior est, tamen sanitatem et per haec frustra quaeri et sine his reddi saepe manifestum est : sicut in oculis quoque deprehendi potest, qui a medicis diu vexati sine his interdum sanescunt. At in ea parte, quae manu curat, evidens omnem profectum, ut aliquid ab aliis adiuvetur, hinc tamen plurimum trahere.

[12] Hippocrate, *Du médecin*, c 5 : Ἐπὶ δὲ τῶν χειρουργιῶν, ὅσαι διὰ τομῆς εἰσιν ἢ καύσιος, τὸ ταχέως ἢ βραδέως ὁμοίως ἐπαινεῖται· χρῆσις γάρ ἐστιν ἀμφοτέρων αὐτῶν. Ἐν οἷς μὲν γάρ ἐστι διὰ μιῆς τομῆς ἡ χειρουργία, χρὴ ποιέεσθαι ταχεῖαν τὴν διαίρεσιν· ἐπεὶ γὰρ συμβαίνει τοὺς τεμνομένους πονέειν, τὸ λυπέον μὲν ὡς ἐλάχιστον χρόνον δεῖ παρεῖναι· τοῦτο δὲ ἔσται ταχείης τῆς τομῆς γενομένης. Ὅπου δὲ πολλὰς ἀναγκαῖον γενέσθαι τὰς τομὰς, βραδείῃ χρηστέον τῇ χειρουργίᾳ· τὸ μὲν γὰρ ταχὺ ξυνεχῆ ποιέει τὸν πόνον καὶ πουλύν· τὸ δὲ διαλιπὸν ἀνάπαυσιν ἔχει τινὰ τοῦ πόνου τοῖς θεραπευομένοις.

À la lumière de notre étude analytique des traités médicaux, l'on peut remarquer que la chirurgie antique se résumait à des actes assez courants tels que l'extraction des flèches, l'excision de tissus organiques, la désinfection des plaies en versant des sucs végétaux, la cautérisation, l'ophtalmologie, la laparotomie (incision de la paroi abdominale) ; il s'agissait donc, en grande partie, d'une chirurgie osseuse (fractures), articulaire (les luxations), superficielle (plaies, blessure de guerre), et oculaire (les problèmes de vue).

De fait, nous nous limiterons juste à deux exemples de méthodes opératoires dans cet article :

Extraction de corps étrangers (fers de lance, flèches…) de l'organisme humain

La chirurgie se pratiquait surtout sur les champs de bataille : d'ailleurs, Podalire et Machaon[13], les deux fils du dieu Asclépios (dieu de la médecine), s'y seraient consacrés les premiers, en soignant leurs compagnons d'armes blessés lors de la guerre de Troie. L'auteur hippocratique du traité *Du médecin* insiste d'ailleurs sur l'importance et l'obligation de fréquenter les troupes armées pour devenir un chirurgien : « Celui qui veut devenir bon chirurgien doit s'enrôler et suivre les armées qui vont faire la guerre contre les ennemis : c'est ainsi qu'il deviendra expert dans cette branche de l'art […] Car bien reconnaître les symptômes propres [aux blessures] faites par chaque espèce d'arme en usage est la partie la plus importante de l'art et en particulier de cette partie de la chirurgie. Avec ces connaissances, on ne laissera jamais, faute de connaître son mal, un blessé qui n'aurait pas d'abord été pansé convenablement[14]. »

Un des plus célèbres exemples de l'extraction des flèches est celui de la fresque de Pompéi, conservée au Musée Archéologique de Naples (inv.

---

[13] Diodore de Sicile, *Bibliothèque*, IV, 71 : « [Machaon et Podalire] furent d'un grand secours aux Grecs dans cette guerre, traitant avec beaucoup de succès ceux d'entre eux qui étaient blessés. Aussi s'acquirent-ils une très grande réputation et le besoin qu'on avait de leur art fut cause qu'on les exempta des combats et de toutes les autres fonctions militaires. » Machaon a été tué par un certain Eurypyle, fils de Télèphe. Ses cendres ou ses os furent transportés par Nestor en Messénie à Gérénie. Dans cet endorit, des malades venaient y chercher la guérison.

[14] Hippocrate, *Du médecin*, XIV : Τὸν μὲν οὖν μέλλοντα χειρουργεῖν στρατεύεσθαι δεῖ καὶ παρηκολουθηκέναι στρατεύμασι ξενικοῖς· οὕτω γὰρ ἂν εἴη γεγυμνασμένος πρὸς ταύτην τὴν χρείαν […] Τῶν γὰρ ὅπλων ἐνόντων καὶ σημεῖα πεπορίσθαι τέχνης ἐστὶ πλεῖστον μέρος καὶ τῆς πρὸς ταῦτα χειρουργίης· τούτου γὰρ ὑπάρξαντος, οὐκ ἂν παραλίποιτο τρωματίας ἀγνοηθεὶς ὅταν χειρουργῆται μὴ προσηκόντως· μόνος δ΄ ἂν ὁ τῶν σημείων ἔμπειρος εἰκότως ἐπιχειροίη.

9009), qui représente le médecin Iapyx, genou à terre, extirpant avec minutie, à l'aide d'une pince le morceau de flèche de la jambe d'Énée debout, appuyé sur Julius en pleurs ; et à Aphrodite, de venir s'informer de la situation douloureuse de son fils, en apportant une tige de dictame en infusion dans de l'eau avec du suc d'ambroisie et de panacée, qu'Iapyx appliquera, sans le savoir, sur la plaie qui guérira aussitôt[15].

Figure 2: Fresque de Pompéi, conservée au Musée Archéologique de Naples (inv. 9009).

Sur cette opération chirurgicale, c'est encore Celse qui donne des informations particulièrement claires :

> Après avoir frayé un chemin, il faut tenir les chairs écartées à l'aide d'un instrument qui a la forme de la lettre grecque V ; puis, dès qu'on aperçoit la pointe de la flèche, on examine si le bois y tient encore, et on le pousse alors devant soi jusqu'à ce qu'on puisse le saisir par la contre-ouverture et l'extraire. Mais si le bois s'est détaché et que le fer reste seul dans la plaie, il faut s'en emparer par la pointe avec les doigts ou avec des pinces, et l'amener ainsi au dehors. On devra procéder de la même manière, s'il parait préférable d'opérer l'extraction par l'ouverture d'entrée. Ainsi, la plaie étant d'abord agrandie, on arrachera le bois s'il s'y trouve, ou le fer lui-même. Quant aux pointes, si elles sont courtes et minées, on les brisera sur place avec la pince, et on retirera la flèche privée de ces aspérités ; mais si elles sont trop longues et trop fortes pour être brisées, on les empêchera de lacérer les chairs en les enfermant dans un roseau à écrire fendu en deux, et

[15] Virgile, *Énéide*, XII, v. 387-423.

de cette façon, on s'en rendra maître. Ces observations sont relatives à l'extraction des flèches[16].

Chirurgie oculaire

Le traitement chirurgical oculaire (incision de l'œil malade et friction d'un remède au niveau oculaire) peut renvoyer de manière illustrée à cette statuaire funéraire de l'époque tardive représentant un médecin oculiste soignant les yeux d'une patiente à l'aide d'un instrument (monument conservé au Musée Barrois, Bar-le-Duc, à Montiers-Sur-Saulx en Meuse). La position du patient qui est pour le moins importante pour les opérations des yeux est très rarement évoquée dans les écrits médicaux ; ce relief funéraire nous présente un patient debout. Il nous faut savoir que la position dépend en grande partie à la fois de la gravité de la maladie et des moyens à déployer pour effectuer l'intervention chirurgicale. Parmi les opérations les plus courantes, on peut citer l'opération de la cataracte par abaissement du cristallin opacifié :

> L'opération se fait sur l'œil gauche avec la main droite, et sur l'œil droit avec la main gauche. Au moment d'agir, le chirurgien prend une aiguille (*acus*) acérée, mais offrant une certaine largeur, et il l'enfonce en droite ligne à travers les deux premières tuniques, entre l'angle externe et la pupille, et au niveau du milieu de la cataracte, de manière à ne blesser aucun vaisseau; il peut au reste l'enfoncer avec assurance, parce qu'elle pénètre dans un espace vide. Lorsqu'elle y est parvenue (et l'absence de toute résistance ne permet à personne de s'y tromper), le chirurgien l'incline vers la cataracte, et, par un léger mouvement de rotation, il abaisse doucement le cristallin au-dessous de la pupille.[17]

[16] Celse, *De medicina*, VII, 5, 2 (trad. Nisard).
[17] Celse, *De la médecine*, VII, 7, 14.

Figure 3: F. Olmer, 2009, p. 169, fig. 16.

Une autre opération qui mériterait une attention particulière est celle du ptérygion :

> L'onglet ou le ptérygion des Grecs consiste en une membrane nerveuse qui de l'angle de l'œil s'étend quelquefois jusqu'à la cornée, et fait obstacle à la vision (…). Lorsque le mal est récent, on en vient facilement à bout à l'aide des médicaments dont on se sert pour effacer les cicatrices de l'œil ; il faut au contraire l'exciser quand il est invétéré, et caractérisé déjà par une certaine épaisseur. En conséquence, après avoir préparé le malade par un jour de diète, on le fait asseoir devant l'opérateur (…). L'opérateur saisit ensuite un crochet aigu (hamulus acutus), dont la pointe un peu recourbée est dirigée vers le sommet du ptérygion, où elle doit s'implanter; cela fait, il abandonne à l'aide le soin d'écarter les paupières, et, soulevant la membrane avec le crochet (hamulus) il la traverse au moyen d'une aiguille (acus) chargée d'un fil : débarrassé de l'aiguille, il doit s'emparer des deux bouts de fil pour tirer sur l'onglet ; et en même temps, s'il y a des adhérences, il les détruit avec le manche du scalpel jusqu'à l'angle de l'œil.[18]

Conclusion

[18] Celse, *De la médecine*, 7, 7, 4

Cette étude nous a permis de comprendre les premiers pas du raisonnement médical mais surtout de l'esprit humain à vouloir remédier par des moyens aussi naturels que scientifiques à certaines maladies humaines. Dépassant le stade de l'observation, le médecin grec et romain a su concrétiser sa pensée médicale par le développement de méthodes curatives et opératoires qui, après plus de deux millénaires, continuent d'être pratiquées, sous une forme plus moderne. Aussi dirions-nous que dans les arts (*technè*) comme dans la nature, règne le principe de continuité, et que « rien ne perd, rien ne se crée ». Le médecin hippocratique qui se voulait rationnel, par des pratiques complexes, allant de la préparation des médicaments, des onguents et autres (à la recherche du bon dosage), à l'intervention chirurgicale basique, entendait non seulement faire connaître les mécanismes de blocage du développement de la maladie dans l'organisme humain, mais également montrer aux patients et à la société son art de guérir sans se référer aux divinités, et en recourant à des méthodes purement empiriques.

Références bibliographiques

Anciens

Celse, *De medicina*, traduit en français par M. Nisard, Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et comp. Editeurs, 1846.

Diodore de Sicile, *Bibliothèque*, IV, texte établi et traduit par Paul Goukowski., Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Galien, *Le médecin. Introduction*, texte établi et traduit par Caroline Petit, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Galien, *Pratiques anatomiques*, C. G. Kühn, 1821-1833, réimp. Hildelsheim, 1964/5

Hippocrate, *Airs, eaux, lieux,* texte établi et traduit par J. Jouanna, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Hippocrate, *Épidémies V et VII*, texte établi et traduit par J. Jouanna, annoté par J. Jouanna et M.D. Grmek. Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Hippocrate, *Oeuvres complètes V : Épidémies* 4, 43, trad. É. Littré, Paris, 1846

Gargilius Martialis, *Les légumes tirés des légumes et fruits*, textes établi et traduit par B. Maire, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Virgile, *Énéide*, VII, texte établi par René Durand Et traduit par André Bellessort, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

Modernes

ANDRE, J., *Être médecin à Rome*, Paris, Payot et Rivages, 1995.

Au temps d'Hippocrate : médecine et société en Grèce antique, coordination et édition scientifique Annie Verbank-Piérard, Mariemont, Musée Royal de Mariemont, 1998.

GOUREVITCH, D, *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris, Boccard, Collection Pathologique 8, 2011.

GRMEK, M. D., « La pratique médicale », dans *Hippocrate de Cos. De l'art médical*, sous la direction de D. Gourevitch, M.D. Grmek, P. Pellegrin, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 40-59.

GRMEK, M. D. et GOUREVITCH, D., *Les maladies dans l'art antique*, Paris, Fayard, 1998.

OLMER, F., « La médecine dans l'Antiquité : professionnels et pratiques », dans *Société et Représentations*, Paris, Publication de la Sorbonne n° 28, 2009, pp. 153-172